

Der sichere Schulweg

mit Gucki



Mit den reduzierten Fahrgeschwindigkeiten in den Tempo 30 Zonen sollen die Fussgänger die Möglichkeit bekommen, dort die Strasse zu überqueren wo sie möchten. Somit muss man keinen Umweg über einen Fussgängerstreifen in Kauf nehmen. Die staatliche Verkehrskommission verlangt demnach die Fussgängerstreifen auf ein Minimum zu reduzieren.

Um den Schulkindern eine grösstmögliche Sicherheit auf dem Schulweg zu garantieren, wurde zusammen mit der Elternvereinigung, der Schulkommission und des Lehrpersonals der Gemeinde Ettelbruck ein Schulwegkonzept erstellt. Entsprechend diesem Konzept wurden die Schulwege in der ganzen

Gemeinde reorganisiert und entsprechende Fussgängerstreifen speziell ausgewiesen (auf dem Schulweg wurde das Schulweglogo „Gucki“ auf den Gehweg aufgetragen).

Die Hauptschulwege wurden anhand der Wohnorte der Kinder festgelegt und sind im folgenden Plan dargestellt.

Eine Aufklärungskampagne wurde am 6. Juni 2014 durchgeführt.

La sécurité sur le chemin de l'école

avec Gucki

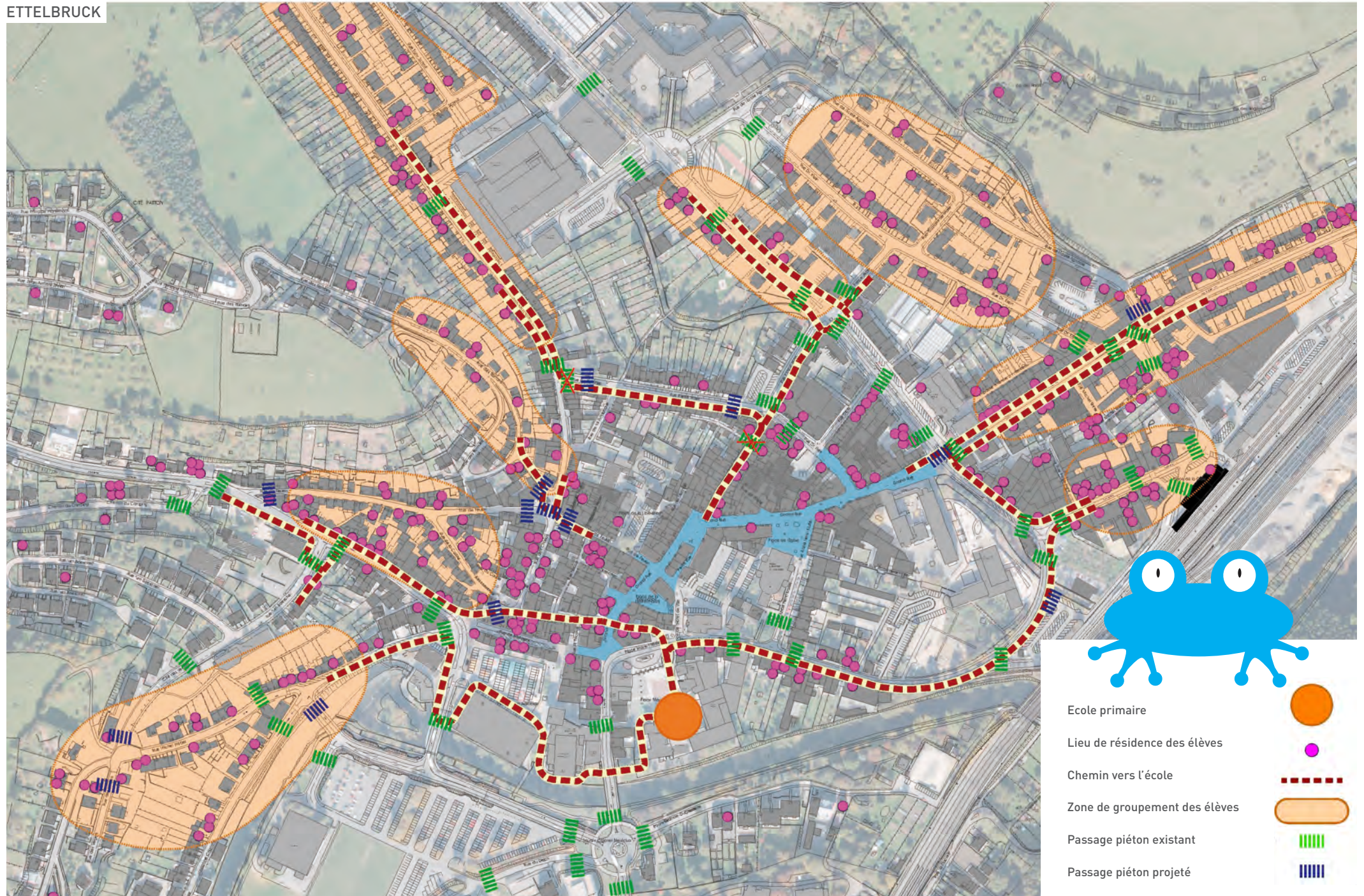
Avec l'introduction des zones 30 et la réduction sensible des vitesses de circulation, les piétons doivent avoir en principe la possibilité de traverser la rue sans détour par un passage pour piétons existant. Ainsi, la Commission de Circulation de l'État demande une réduction maximale du nombre de passages pour piétons dans les zones 30.

En vue de garantir une sécurité maximale des élèves au chemin vers l'école, un plan de déplacement vers l'école a été élaboré en collaboration avec la commission scolaire, l'association des parents d'élèves de l'école primaire et le corps enseignant de la commune d'Ettelbruck. Selon ce concept, les chemins domicile-école

ont été réorganisés dans toute la commune et les passages pour piétons concernés signalés comme tels (le logo «Gucki» fut marqué sur le trottoir au chemin vers l'école).

Les chemins principaux vers les écoles ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants et sont visibles sur le plan annexé.

Une campagne de sensibilisation a eu lieu le 6 juin 2014.




- Ecole primaire 
- Lieu de résidence des élèves 
- Chemin vers l'école 
- Zone de groupement des élèves 
- Passage piéton existant 
- Passage piéton projeté 